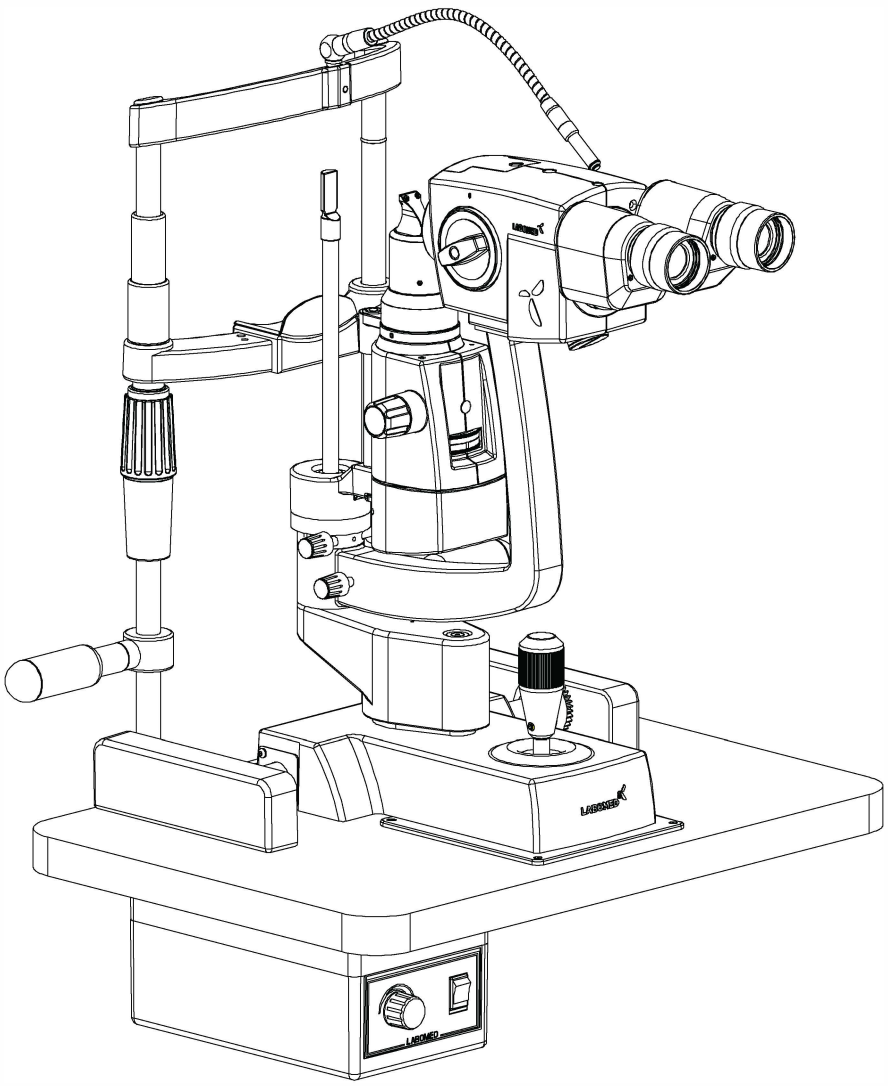
LABOMED
ideas for vision

eVO 300
Lampe à fente

Manuel d'utilisation



Réf. : 8126200-795
Édition 1.0
Imprimé en mars 2026

eVO 300 est une marque déposée de Labotech Microscopes India Pvt. Ltd.

LABOMED est une marque déposée de Labo America, Inc.

Toutes les autres marques appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Les informations contenues dans ce document étaient exactes au moment de la publication. Les spécifications peuvent être modifiées sans préavis.
Labotech et Labo America, Inc. se réservent le droit de modifier le produit décrit dans ce manuel sans préavis et sans apporter ces modifications aux produits déjà vendus.

Certification ISO 13485 : les produits LABOMED sont conçus et fabriqués dans le cadre d'un système de management de la qualité conforme à la norme ISO 13485.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ni transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, par enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de LABOTECH.

Attention : la loi fédérale des États-Unis limite la vente de ce dispositif aux médecins autorisés ou sur leur prescription. Rx only.

TABLE DES MATIÈRES

Avertissements et mises en garde	**1-2**
Explication des symboles	**3**
Introduction	**4**
eVO 300 LED plateau en bois (alimentation externe)	**5**
eVO 300 LED plateau en bois (alimentation intégrée)	**6**
eVO 300 LED plateau métallique (alimentation intégrée)	**7**
Installation (plaque métallique et ensemble mentonnière)	**8**
Installation (plateau en bois et ensemble mentonnière)	**9**
Installation de la base (alimentation externe)	**10**
Installation de la base (alimentation intégrée)	**11**
Installation (ensemble microscope), commune à toutes les variantes	**12**
Installation (caméra CCD/HD CCD)	**13**
Mode d'emploi	**14-15**
Utilisation	15
Longueur de fente	15
Sélecteur de filtres	15
Filtre jaune (filtre Wratten)	15
Rotation de fente	15
Nettoyage et entretien	**16-18**
Nettoyage extérieur	16
Préparation de l'appui-front et de la mentonnière	16
Nettoyage de la plaque de guidage	16
Remplacement de la LED	17
Remplacement des fusibles	18
Remplacement du voyant de la mentonnière	18
Dépannage	19
Configuration du système	20
Spécifications	**21-22**
Mise au rebut	22
Version du logiciel	22
Tableaux CEM	**23-26**
Garantie	27

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

LABOMED décline toute responsabilité quant à la sécurité et la fiabilité de cet instrument lorsque :
- Le montage, le démontage, la réparation ou la modification sont effectués par des revendeurs ou des personnes non autorisés.
- L'instrument n'est pas utilisé conformément à ce manuel d'utilisation.

Un AVERTISSEMENT est une instruction qui signale un risque de blessure ou de mort.



AVERTISSEMENT : LA LOI FÉDÉRALE DES ÉTATS-UNIS ET LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE EXIGENT QUE CET APPAREIL SOIT ACHETÉ UNIQUEMENT PAR UN MÉDECIN OU PAR UNE PERSONNE AGISSANT POUR SON COMPTE.

AVERTISSEMENT : UTILISEZ CET INSTRUMENT EN STRICTE CONFORMITÉ AVEC LES INSTRUCTIONS DE CE MANUEL D'UTILISATION. LA SÉCURITÉ DE L'OPÉRATEUR ET LES PERFORMANCES DE L'INSTRUMENT NE PEUVENT ÊTRE GARANTIES S'IL EST UTILISÉ D'UNE MANIÈRE NON SPÉCIFIÉE PAR LABOMED.

AVERTISSEMENT : NE RÉPAREZ PAS ET N'ENTRETENEZ PAS CET INSTRUMENT SANS L'AUTORISATION DU FABRICANT. TOUTE RÉPARATION OU TOUT ENTRETIEN DOIT ÊTRE EFFECTUÉ PAR DU PERSONNEL EXPÉRIMENTÉ OU DES REVENDEURS FORMÉS PAR LABOMED ; À DÉFAUT, DES BLESSURES GRAVES DE L'OPÉRATEUR OU DU PATIENT PEUVENT SURVENIR.

AVERTISSEMENT : LES MODIFICATIONS DE CET INSTRUMENT NE SONT PAS AUTORISÉES. TOUTE MODIFICATION DE CET APPAREIL DOIT ÊTRE AUTORISÉE PAR LABOMED ; À DÉFAUT, DES BLESSURES GRAVES DE L'OPÉRATEUR OU DU PATIENT PEUVENT SURVENIR.

AVERTISSEMENT : SI CET INSTRUMENT EST MODIFIÉ, DES INSPECTIONS ET ESSAIS APPROPRIÉS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS POUR GARANTIR QU'IL RESTE SÛR À L'UTILISATION.

AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER TOUT RISQUE DE CHOC ÉLECTRIQUE, CET APPAREIL DOIT ÊTRE RACCORDÉ UNIQUEMENT À UN RÉSEAU D'ALIMENTATION MUNI D'UNE TERRE DE PROTECTION ; SINON, L'INSTRUMENT PEUT ÊTRE ENDOMMAGÉ ET/OU L'OPÉRATEUR OU LE PATIENT PEUT ÊTRE BLESSÉ.

AVERTISSEMENT : ASSUREZ-VOUS QUE LA TENSION APPLIQUÉE À L'APPAREIL EST IDENTIQUE À CELLE INDIQUÉE SUR LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE ; À DÉFAUT, L'APPAREIL PEUT ÊTRE ENDOMMAGÉ.

AVERTISSEMENT : CET INSTRUMENT DOIT ÊTRE BRANCHÉ SUR UNE PRISE MUNIE D'UNE MISE À LA TERRE. NE RETIREZ PAS ET NE NEUTRALISEZ PAS LA MISE À LA TERRE DU CONNECTEUR D'ENTRÉE D'ALIMENTATION OU DU CORDON D'ALIMENTATION DE L'APPAREIL ; SINON, L'INSTRUMENT PEUT ÊTRE ENDOMMAGÉ ET/OU L'OPÉRATEUR OU LE PATIENT PEUT ÊTRE BLESSÉ.

AVERTISSEMENT : L'APPAREIL OU LE SYSTÈME NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À CÔTÉ D'AUTRES APPAREILS NI EMPILÉ AVEC EUX. SI UNE TELLE UTILISATION EST NÉCESSAIRE, L'APPAREIL OU LE SYSTÈME DOIT ÊTRE OBSERVÉ POUR VÉRIFIER SON FONCTIONNEMENT NORMAL DANS LA CONFIGURATION D'UTILISATION.

AVERTISSEMENT : CET INSTRUMENT NE CONVIENT PAS À UNE UTILISATION EN PRÉSENCE DE MÉLANGES ANESTHÉSIQUES INFLAMMABLES AVEC L'OXYGÈNE OU LE PROTOXYDE D'AZOTE.

AVERTISSEMENT : UNE EXPOSITION PROLONGÉE À UNE LUMIÈRE INTENSE POUVANT ENDOMMAGER LA RÉTINE, L'UTILISATION DU DISPOSITIF POUR L'EXAMEN OCULAIRE NE DOIT PAS ÊTRE PROLONGÉE INUTILEMENT ET LE RÉGLAGE DE LA LUMINOSITÉ NE DOIT PAS DÉPASSER CE QUI EST NÉCESSAIRE POUR OBTENIR UNE VISUALISATION NETTE DES STRUCTURES CIBLES. CE DISPOSITIF EST ÉQUIPÉ DE FILTRES QUI ÉLIMINENT LE RAYONNEMENT UV (< 400 NM) ET, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, DE FILTRES POUR LA LUMIÈRE BLEUE DE COURTE LONGUEUR D'ONDE (< 420 NM).

AVERTISSEMENT : L'UTILISATION D'ACCESSOIRES OU DE CÂBLES AUTRES QUE CEUX SPÉCIFIÉS, À L'EXCEPTION DE CEUX VENDUS PAR LE FABRICANT COMME PIÈCES DE RECHANGE POUR LES COMPOSANTS INTERNES, PEUT ENTRAÎNER UNE AUGMENTATION DES ÉMISSIONS OU UNE DIMINUTION DE L'IMMUNITÉ DE L'APPAREIL OU DU SYSTÈME.

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE (suite)

Une mise en garde (ATTENTION) est une instruction qui signale un risque d'endommagement du produit.

ATTENTION : LES CIRCUITS INTERNES DE L'INSTRUMENT CONTIENNENT DES COMPOSANTS SENSIBLES AUX DÉCHARGES ÉLECTROSTATIQUES (ESD), QUI PEUVENT ÊTRE SENSIBLES AUX CHARGES STATIQUES PRODUITES PAR LE CORPS HUMAIN. NE RETIREZ PAS LES CAPOTS SANS PRENDRE LES PRÉCAUTIONS ESD APPROPRIÉES.

ATTENTION : N'UTILISEZ PAS DE SOLVANTS NI DE SOLUTIONS DE NETTOYAGE AGRESSIVES SUR CET INSTRUMENT, CAR L'APPAREIL POURRAIT ÊTRE ENDOMMAGÉ. VOIR LA SECTION NETTOYAGE ET ENTRETIEN POUR LES INSTRUCTIONS DE NETTOYAGE.

ATTENTION : LES APPAREILS ÉLECTROMÉDICAUX EXIGENT DES PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES EN MATIÈRE DE COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE (CEM) ET DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS ET ENTRETENUS SELON LES INFORMATIONS CEM DES DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT.

ATTENTION : LES ÉQUIPEMENTS DE COMMUNICATION RF PORTABLES ET MOBILES PEUVENT AFFECTER LES APPAREILS ÉLECTROMÉDICAUX.

ATTENTION : N'UTILISEZ PAS CET INSTRUMENT À PROXIMITÉ D'ÉQUIPEMENTS CHIRURGICAUX ÉMETTANT DES HAUTES FRÉQUENCES.

ATTENTION : CET INSTRUMENT N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE RACCORDÉ À DES ÉQUIPEMENTS NON CONTRÔLÉS PAR LABOMED ; TOUT ÉQUIPEMENT DE CE TYPE DOIT ÊTRE TESTÉ SELON LES NORMES IEC OU ISO APPLICABLES.

ATTENTION : LE PAPIER DE MENTONNIÈRE EST À USAGE UNIQUE. REMPLACEZ-LE POUR CHAQUE PATIENT.

EXPLICATION DES SYMBOLES

Les symboles suivants figurent sur l'instrument :



Symbole Attention signalant des instructions importantes d'utilisation et d'entretien figurant dans ce manuel d'utilisation.



Partie appliquée de type B



Courant alternatif



Terre de protection



Marche/arrêt



Fabricant



Déchets d'équipements électriques et électroniques



Conformité au règlement (UE) 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux (MDR)



Consulter les documents d'accompagnement.



Mandataire dans la Communauté européenne.



Contenu fragile : manipuler avec précaution.



Garder au sec : protéger l'emballage de la pluie.



Haut : indique la position verticale correcte de l'emballage.



La loi fédérale des États-Unis limite la vente de ce dispositif aux médecins ou sur leur prescription.



Dispositif médical



Mandataire européen



N° de série (AA : année, MM : mois, XXXX : n° de série)



N° de modèle

INTRODUCTION

Félicitations pour l'achat de la lampe à fente eVO 300.

Ce manuel d'utilisation est un manuel de formation et de référence pour l'utilisation et l'entretien de l'instrument. Lisez-le attentivement avant utilisation et suivez les instructions afin de garantir des performances optimales de votre nouvel instrument. Cet instrument doit être utilisé par des professionnels de la vue dûment formés, tels que des ophtalmologistes, des optométristes, des opticiens et des techniciens en soins oculaires.

Conservez ce manuel pour pouvoir vous y référer ultérieurement et partagez-le avec les autres utilisateurs. Des exemplaires supplémentaires sont disponibles auprès de votre distributeur agréé LABOMED ou du service clientèle LABOMED :

Tél. : (510) 445-1257
E-mail : sales@laboamerica.com

☞ Signalez tout incident grave lié à ce dispositif à Labotech Microscopes India Pvt. Ltd. ou à l'autorité sanitaire de votre pays.

INDICATIONS D'UTILISATION

La lampe à fente eVO 300 est un biomicroscope à lampe à fente alimenté en courant alternatif, destiné à l'examen du segment antérieur de l'œil, de l'épithélium cornéen à la capsule postérieure. Elle sert d'aide au diagnostic des maladies ou traumatismes qui affectent les propriétés structurelles du segment antérieur de l'œil.

CONTRE-INDICATIONS

Aucune.

CONFIGURATIONS

eVO 300 LED PLATEAU EN BOIS (ALIMENTATION EXTERNE)	8126201
eVO 300 LED PLATEAU EN BOIS (ALIMENTATION INTERNE)	8126203
eVO 300 LED PLATEAU MÉTALLIQUE (ALIMENTATION INTERNE)	8126205

eVO 300 LED PLATEAU EN BOIS (ALIMENTATION EXTERNE)

IDENTIFICATION DES PIÈCES

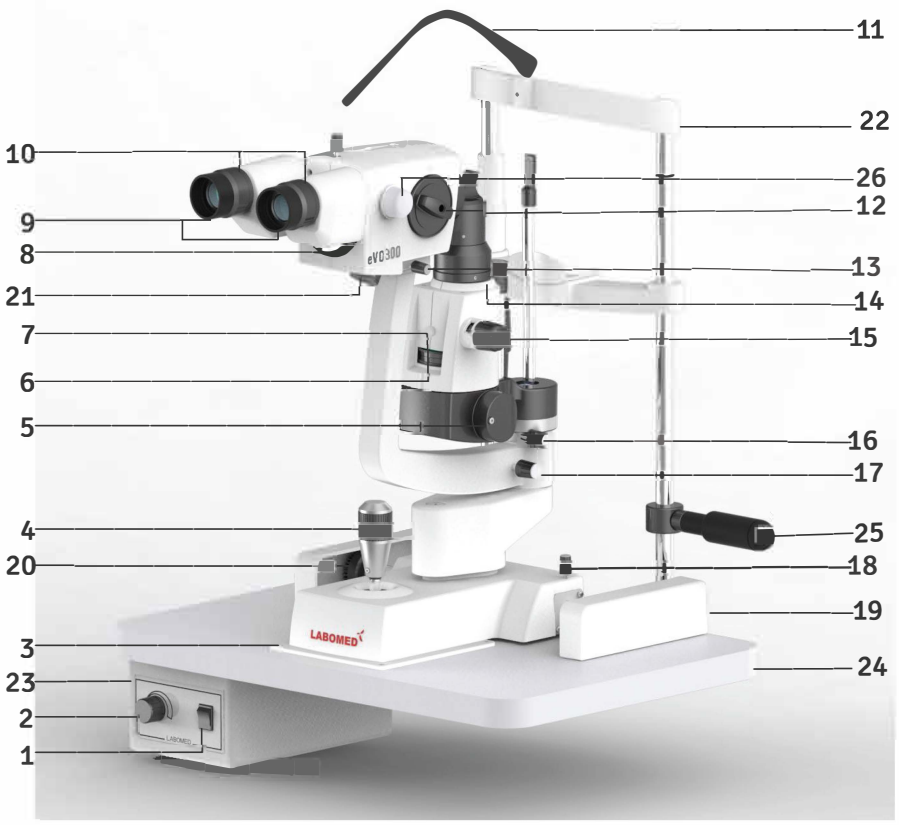
1. Marche/arrêt
2. Réglage du niveau d'éclairage
3. Plaque de glissement
4. Manette pour déplacement horizontal et vertical
5. Trappe d'accès à la lampe
6. Sélecteur de filtres
7. Sélecteur de longueur de fente
8. Support de l'écran anti-souffle
9. Oculaires
10. Bague de mise au point
11. Lumière de fixation
12. Sélecteur de grossissement
13. Blocage du microscope
14. Échelle de rotation
15. Bouton largeur/rotation de la fente
16. Blocage du bras d'éclairage
17. Blocage du bras du microscope
18. Blocage de la base
19. Cache du rail de guidage
20. Galets dentés
21. Tube intégré pour caméra CCD
22. Ensemble mentonnière
23. Ensemble bloc d'alimentation
24. Plateau de table
25. Poignées patient
26. Bouton du filtre jaune

eVO 300 : CONTENU

1. Lampe à fente eVO 300 LED (8126201)

ACCESSOIRES

1. Tige de mise au point (8124300-801)
2. Clé six pans, 3 mm (LK-003)
3. Clé six pans, 4 mm (LK-004)
4. Clé six pans, 5 mm (LK-005)
5. Housse anti-poussière (PKG-107)
6. Caches de crémaillère (8124100-206)
7. Fusibles de rechange (8124900-900)
8. Papier de mentonnière, 1 paquet (8126000-786)



eVO 300 LED PLATEAU EN BOIS (ALIMENTATION INTÉGRÉE)

IDENTIFICATION DES PIÈCES

1. Potentiomètre marche/arrêt
2. Plaque de glissement
3. Manette pour déplacement horizontal et vertical
4. Trappe d'accès à la lampe
5. Sélecteur de filtres
6. Sélecteur de longueur de fente
7. Support de l'écran anti-souffle
8. Oculaires
9. Bague de mise au point
10. Lumière de fixation
11. Sélecteur de grossissement
12. Blocage du microscope
13. Échelle de rotation
14. Bouton largeur/rotation de la fente
15. Blocage du bras d'éclairage
16. Blocage du bras du microscope
17. Blocage de la base
18. Cache du rail de guidage
19. Tube intégré pour caméra CCD
20. Ensemble mentonnière
21. Plateau de table
22. Poignées patient
23. Bouton du filtre jaune
24. Bouton du filtre jaune
25. Bloc d'alimentation

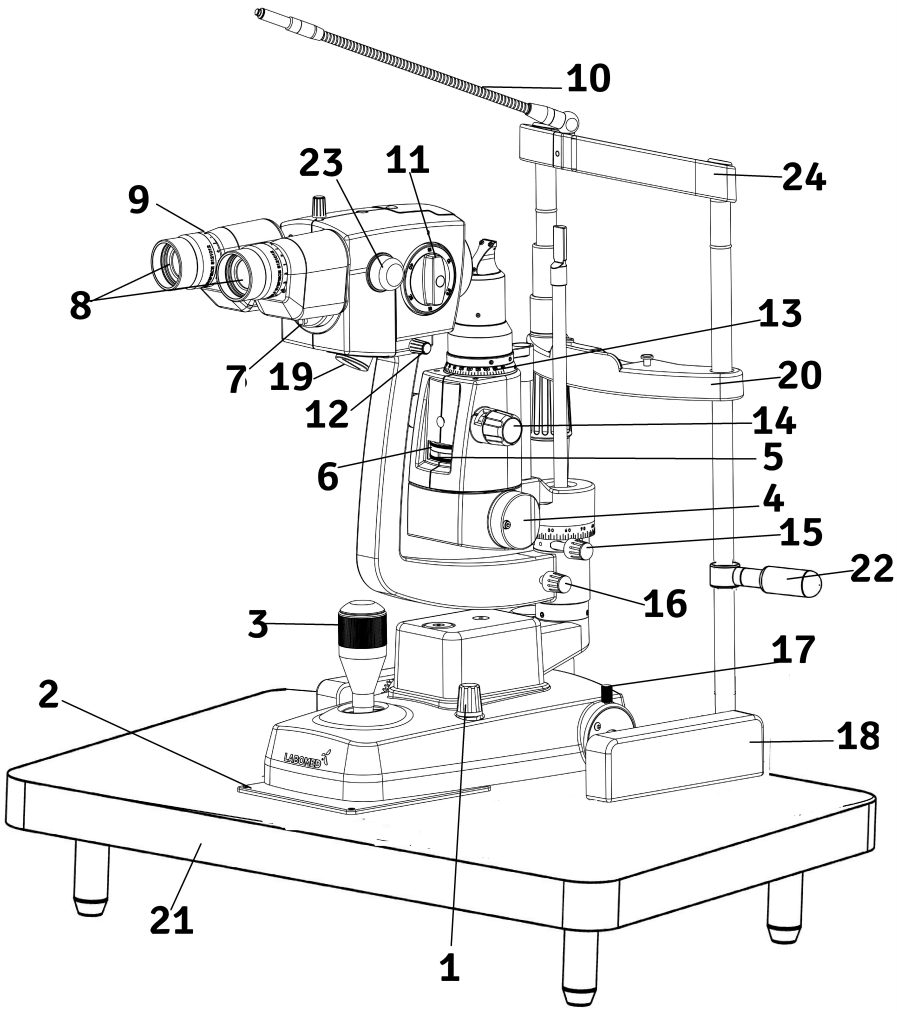
eVO 300 : CONTENU

1. Lampe à fente eVO 300 LED (8126203)

ACCESSOIRES

1. Tige de mise au point (8124300-801)
2. Clé six pans, 3 mm (LK-003)
3. Clé six pans, 4 mm (LK-004)
4. Clé six pans, 5 mm (LK-005)
5. Housse anti-poussière (PKG-107)
6. Caches de crémaillère (8124100-206)
7. Fusibles de rechange (8124900-900)
8. Papier de mentonnière, 1 paquet (8126000-786)





eVO 300 LED PLATEAU MÉTALLIQUE (ALIMENTATION EXTERNE)

IDENTIFICATION DES PIÈCES

1. Potentiomètre marche/arrêt
2. Plaque de glissement
3. Manette pour déplacement horizontal et vertical
4. Trappe d'accès à la lampe
5. Sélecteur de filtres
6. Sélecteur de longueur de fente
7. Support de l'écran anti-souffle
8. Oculaires
9. Bague de mise au point
10. Lumière de fixation
11. Sélecteur de grossissement
12. Blocage du microscope
13. Échelle de rotation
14. Bouton largeur/rotation de la fente
15. Blocage du bras d'éclairage
16. Blocage du bras du microscope
17. Blocage de la base
18. Cache du rail de guidage
19. Tube intégré pour caméra CCD
20. Ensemble mentonnière
21. Plateau de table
22. Poignées patient
23. Bouton du filtre jaune
24. Bouton du filtre jaune
25. Bloc d'alimentation

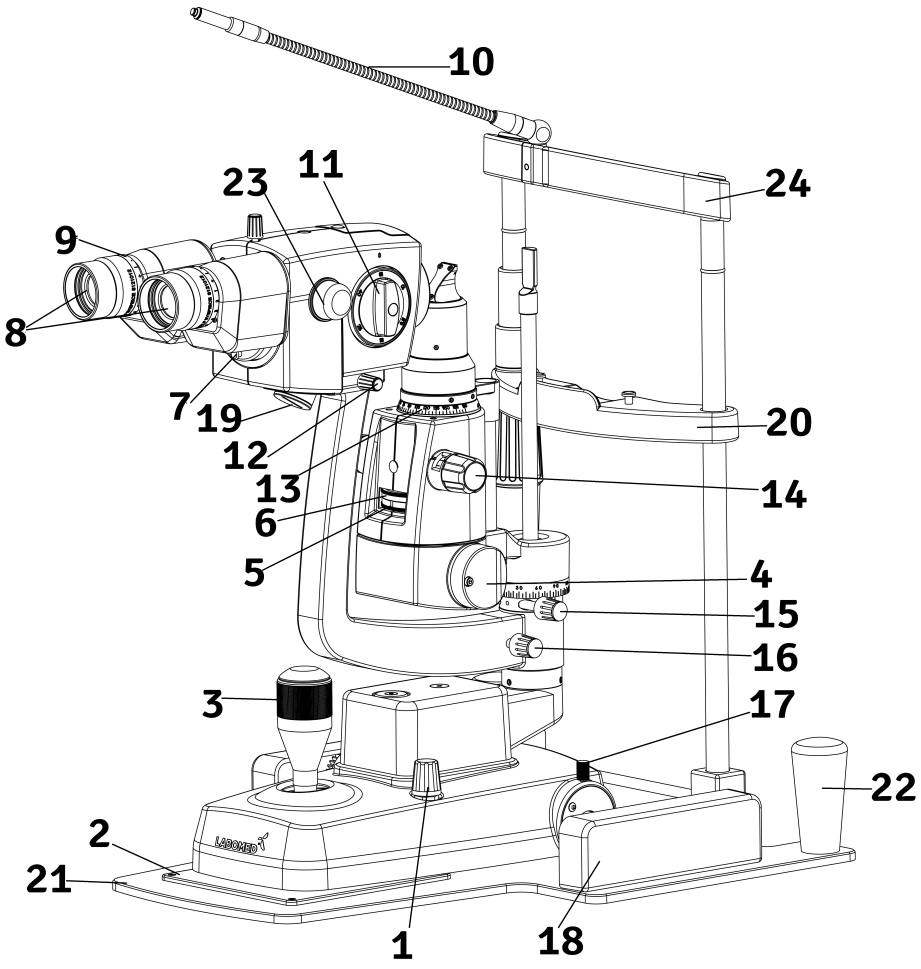
eVO 300 : CONTENU

1. Lampe à fente eVO 300 LED (8126205)

ACCESSOIRES

1. Tige de mise au point (8124300-801)
2. Clé six pans, 3 mm (LK-003)
3. Clé six pans, 4 mm (LK-004)
4. Clé six pans, 5 mm (LK-005)
5. Housse anti-poussière (PKG-107)
6. Caches de crémaillère (8124100-206)
7. Fusibles de rechange (8124900-900)
8. Papier de mentonnière, 1 paquet (8126000-786)





INSTALLATION (PLAQUE MÉTALLIQUE ET ENSEMBLE MENTONNIÈRE)

DÉBALLAGE ET INSTALLATION

1. Ouvrez le carton d'expédition extérieur et retirez les trois (3) cartons intérieurs.

2. Sortez le manuel d'utilisation et suivez-le pour installer la lampe à fente.

3. Ouvrez le carton marqué « Platform Assembly » (ensemble plateau) et sortez le plateau de table et le support du bloc d'alimentation (indiqué par « A » sur la fig. 1).

4. Ouvrez le carton marqué « Chin Rest Assembly » (ensemble mentonnière) et sortez l'ensemble mentonnière complet, comme illustré sur la fig. 2.

5. Fixez l'ensemble mentonnière au plateau de table avec six (6) vis Allen M3, à l'aide d'une clé Allen de 2,5 mm. Voir la fig. 3.



Figure 1. Plateau et support d'alimentation



Figure 2. Ensemble mentonnière



Figure 3. Vis de fixation de la mentonnière

INSTALLATION (PLATEAU EN BOIS ET ENSEMBLE MENTONNIÈRE)

DÉBALLAGE ET INSTALLATION

1. Ouvrez le carton d'expédition extérieur et retirez les trois (3) cartons intérieurs.

2. Sortez le manuel d'utilisation et suivez-le pour installer la lampe à fente.

3. Ouvrez le carton contenant le plateau de table et l'électronique. Voir la figure 1.

4. Sortez le plateau de table du carton, installez-le sur la table ou le support d'instrument et fixez-le comme indiqué dans le guide d'utilisation du support.

5. Ouvrez le carton de l'ensemble mentonnière et sortez celui-ci. Voir la figure 2.

6. À l'aide de la clé six pans de 3 mm, raccordez le fil de terre du bloc d'alimentation à l'ensemble mentonnière avec la vis de terre fournie (couple de serrage **7,8** N·m). Voir la figure 3.

7. À l'aide de la clé six pans de 5 mm, retirez les deux vis situées sous le plateau de table et fixez l'ensemble mentonnière au plateau avec ces vis. Voir la figure 4.



Figure 1. Plateau de table et électronique

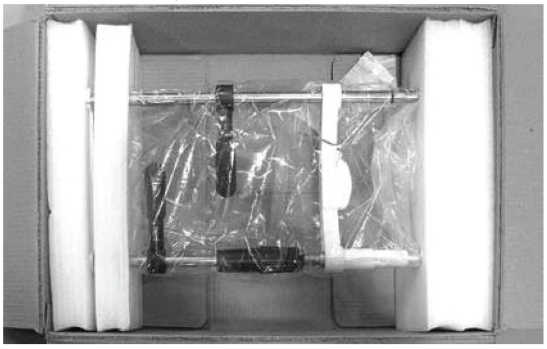


Figure 2. Ensemble mentonnière

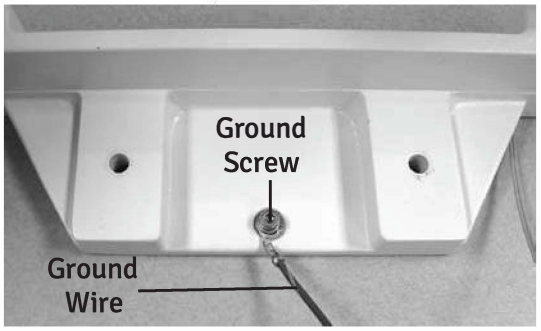


Figure 3. Mise à la terre de la mentonnière

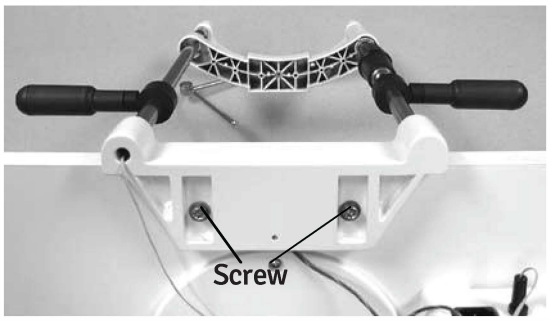


Figure 4. Vis de fixation de la mentonnière

INSTALLATION DE LA BASE (ALIMENTATION EXTERNE)

DÉBALLAGE ET INSTALLATION (suite)

1. Ouvrez le carton marqué « Microscope Assembly » (ensemble microscope). Sortez l'ensemble microscope, l'ensemble lampe à fente, le bloc d'alimentation et les accessoires. Voir la figure 5.

2. Installez l'ensemble lampe à fente sur les rails du plateau de table et faites glisser les caches des rails de guidage autour des rails. Voir la figure 6.

3. Placez le bloc d'alimentation sur le plateau de table en l'insérant dans l'orifice indiqué par (C). Voir la figure 7.

4. Raccordez le fil de terre au bloc d'alimentation avec la clé Allen de 3 mm. Voir la fig. 8.

5. Branchez le connecteur du câble de la lampe de la base à l'arrière de l'ensemble bloc d'alimentation. Voir la fig. 8.

6. Branchez le connecteur de la lumière de fixation de la mentonnière sur l'ensemble bloc d'alimentation. Voir la figure 8.

7. À l'aide de la clé six pans de 4 mm, réglez les poignées patient en desserrant les vis Allen à tête cylindrique qui les fixent aux montants de la mentonnière. Faites glisser les poignées vers le haut ou vers le bas jusqu'à la hauteur souhaitée et fixez-les en resserrant les vis Allen. Voir la fig. 9.

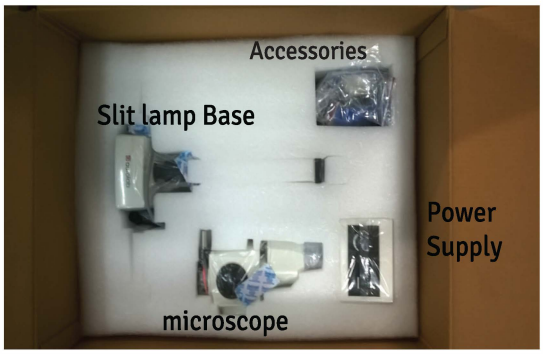


Figure 5. Microscope, base, bloc et accessoires

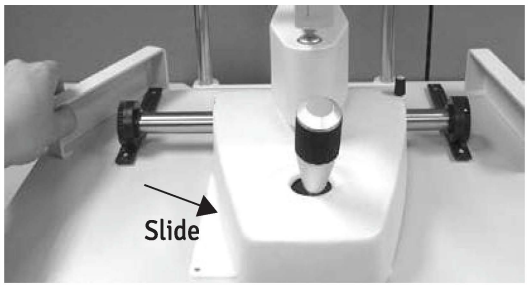


Figure- 6 Install Base

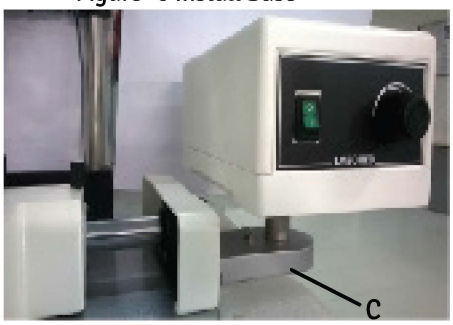


Figure 7. Montage du bloc d'alimentation sur son support



Figure 8. Raccordements

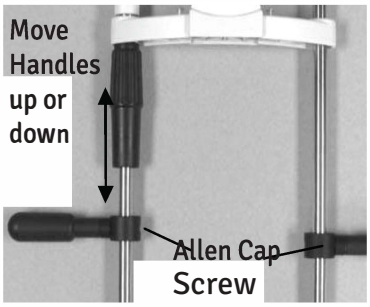


Figure 9. Réglage de la hauteur des poignées patient

INSTALLATION DE LA BASE (ALIMENTATION INTÉGRÉE)

DÉBALLAGE ET INSTALLATION (suite)

1. Ouvrez le carton marqué « Microscope Assembly » (ensemble microscope). Sortez l'ensemble microscope, l'ensemble lampe à fente, le bloc d'alimentation et les accessoires. Voir la figure 5.

2. Installez l'ensemble base sur les rails du plateau de table et faites glisser les caches des rails de guidage autour des rails. Voir la figure 6.

3. Montez l'ensemble bras mobile et bras d'éclairage sur la base avec la vis Allen M6, comme illustré sur la fig. 7.

4. Branchez l'adaptateur secteur (12 V CC) sur l'entrée (F) à l'arrière de la base de la lampe à fente. Voir la fig. 7.

5. Branchez le connecteur gris du câble de la lampe sur l'entrée (G) à l'arrière de la base de la lampe à fente. Voir la fig. 7a.

6. Branchez le connecteur de la lumière de fixation de la mentonnière sur l'entrée à l'arrière de la base de la lampe à fente. Voir la fig. 8.

7. Pour mettre l'appareil sous tension, tournez le bouton (B) dans le sens horaire. Pour augmenter l'intensité de l'éclairage, continuez à tourner le bouton (B) dans le sens horaire.

8. Pour mettre l'appareil hors tension, tournez le bouton (B) dans le sens antihoraire.

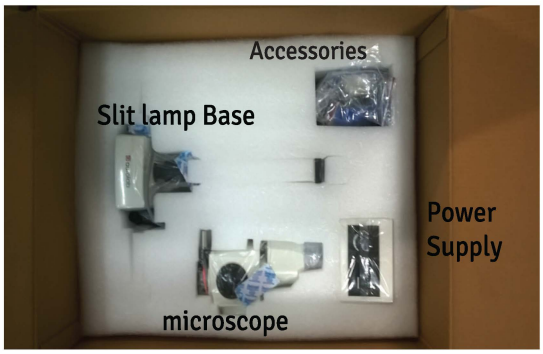


Figure 5. Microscope, base, bloc et accessoires

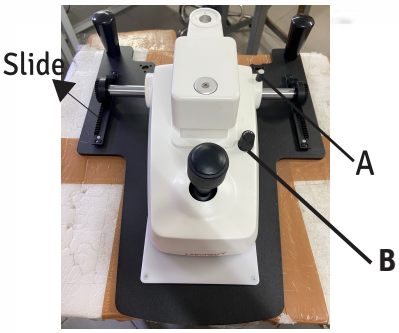


Fig. 6

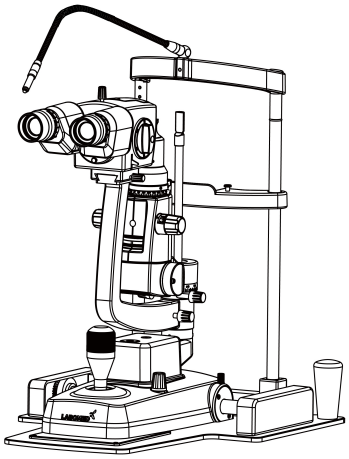


Fig. 7



Fig. 8. Raccordement de la lumière de fixation



Fig. 7a. Raccordement du câble de la lampe

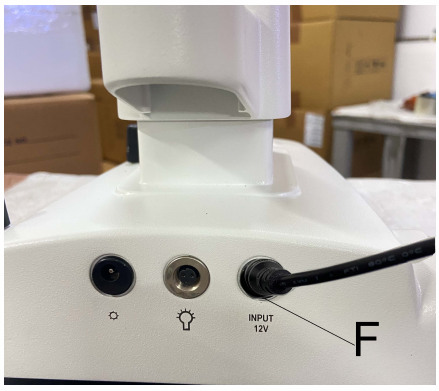


Fig. 7. Raccordement adaptateur

INSTALLATION (MICROSCOPE), TOUTES VARIANTES

DÉBALLAGE ET INSTALLATION (suite)

13. Installez l'ensemble microscope sur le haut du bras en le faisant glisser jusqu'à la butée. Serrez ensuite le bouton de blocage situé sur le côté droit de l'ensemble microscope. Voir la figure 9.

Remarque : ne réglez pas le bouton de butée du microscope situé derrière la base du microscope ; une modification de la distance au vertex dérègle la mise au point et impose un réétalonnage de l'ensemble lampe à fente.

14. Retirez les accessoires et rangez-les dans un endroit approprié afin qu'ils soient disponibles en cas de besoin. Voir la figure 10.



Figure 9. Installation du microscope

RACCORDEMENT DE L'ALIMENTATION

AVERTISSEMENT : DISPOSEZ LES CÂBLES DES ACCESSOIRES DE FAÇON QU'ILS NE PRÉSENTENT PAS DE RISQUE DE TRÉBUCHEMENT POUR L'EXAMINATEUR NI DE DANGER POUR LE PATIENT.

AVERTISSEMENT : PLACEZ CET INSTRUMENT DE FAÇON QUE LE DISPOSITIF DE DÉCONNEXION (FICHE) SOIT FACILE À MANŒUVRER.

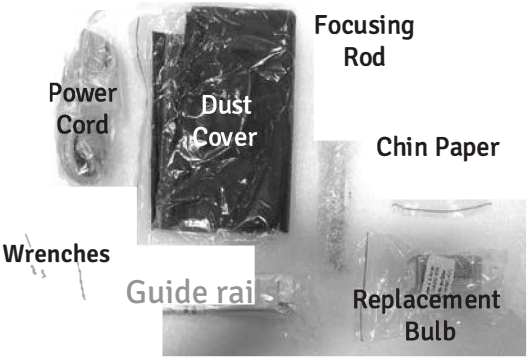


Figure 10. Accessoires

1. Une fois l'appareil installé à son emplacement définitif, appliquez la tension d'entrée correcte à l'instrument à l'aide de l'adaptateur secteur fourni dans le carton.

REMARQUE : l'entrée d'alimentation se trouve à l'arrière de la base de la lampe à fente.

2. Branchez la lampe à fente sur l'adaptateur 12 V CC fourni. Tournez le rhéostat (R) de la base de la lampe à fente pour allumer la lampe à fente. Voir la fig. 11.

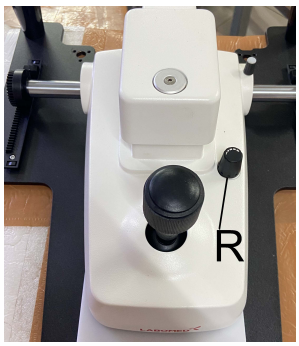


Fig. 11. Bouton d'intensité lumineuse

Montage de l'écran anti-souffle

1. Retirez les oculaires (S). Voir la fig. 11a.

2. Tenez l'écran anti-souffle (T) verticalement, alignez sa découpe autour des tubes des oculaires et remettez les oculaires en place. Voir la fig. 11a.

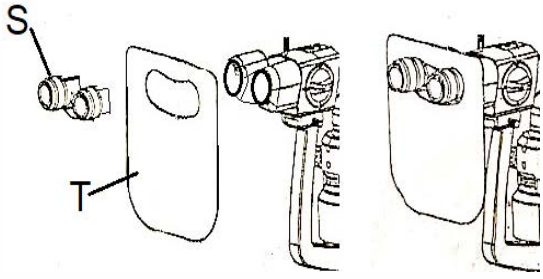


Fig. 11a. Montage de l'écran anti-souffle

INSTALLATION (CAMÉRA CCD/HD CCD)

DÉBALLAGE ET INSTALLATION (suite)

Installation de la caméra (CCD / HD CCD)

1. Retirez le contre-écrou du tube d'entrée de la caméra CCD, indiqué par (A). Voir la figure 12.

2. Montez l'adaptateur d'objectif sur le tube d'entrée de la caméra en le tournant dans le sens horaire, indiqué par (B). Voir la figure 13.

3. Retirez le cache anti-poussière de la caméra et montez la caméra en la vissant dans le sens horaire dans l'adaptateur d'objectif, indiqué par (C). Voir la figure 14.

4. Branchez le câble vidéo sur le connecteur vidéo analogique, indiqué par (E). Voir la figure 15.

5. Branchez le connecteur d'alimentation sur l'entrée d'alimentation de la caméra, indiquée par (F). Voir la figure 15.

6. Raccordez le câble vidéo au port d'entrée vidéo du téléviseur ou du moniteur LED pour la diffusion en direct.

Remarque : pour aligner l'image de la caméra sur l'image de l'oculaire :

1. Desserrez la vis Allen de la rainure avec une clé Allen de 1,6 mm, indiquée par (D). Voir la figure 14.

2. Tournez la caméra pour aligner l'image de la caméra ; une fois le réglage effectué, resserrez la vis Allen de la rainure.

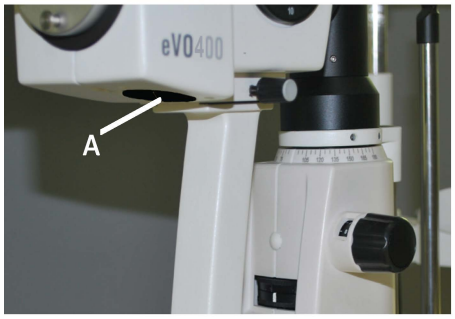


Figure 12

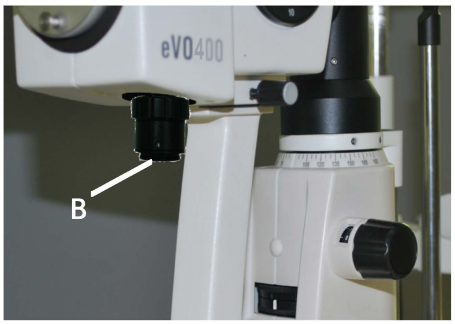


Figure 13

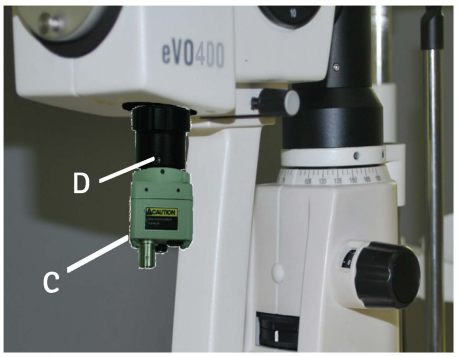


Figure 14

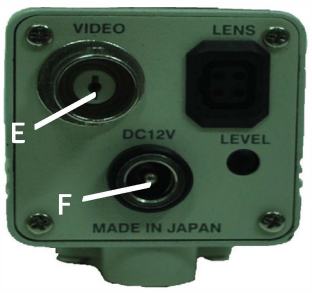


Figure 15

MODE D'EMPLOI

UTILISATION

1. Mettez l'appareil sous tension avec l'interrupteur marche/arrêt situé à l'avant de l'ensemble bloc d'alimentation. Réglez la luminosité en tournant le bouton de niveau d'éclairage.

REMARQUE : la position maximale est réservée à une utilisation intermittente. Une utilisation continue réduit la durée de vie de la lampe ou de la LED.

2. Insérez la tige de mise au point dans le pivot du corps de l'instrument pour effectuer les réglages approximatifs de l'écart pupillaire et de la mise au point.
3. Dirigez la lumière sur la face plane de la tige de mise au point et réglez l'écart pupillaire et la mise au point des oculaires en fonction de l'opérateur. Voir la figure 12.
4. À l'aide des boutons de largeur de fente, réglez la fente projetée de façon à obtenir la fente la plus fine sur la tige de mise au point. Voir les figures 12 et 15.

REMARQUE : la ligne la plus fine permet une plus grande précision.

5. Retirez la tige de mise au point.
6. Pour positionner un patient, réglez la hauteur de la mentonnière en tournant la poignée de réglage en hauteur située sur le montant de l'ensemble mentonnière jusqu'à ce que le canthus du patient soit aligné avec le repère de canthus du montant de la mentonnière. Voir la figure 13.
7. Réglez la hauteur du microscope en tournant la manette tout en observant l'image de la fente à travers l'ensemble microscope, jusqu'à ce que la fente soit centrée sur la cornée du patient. Voir la figure 14.
8. En tenant fermement la manette, légèrement inclinée vers le patient, déplacez la lampe à fente jusqu'à ce que la fente apparaisse nettement sur la cornée.

REMARQUE : vérifiez à l'œil nu la précision de ce réglage approximatif. Le réglage fin s'effectue en observant la fente à travers le microscope.

9. Inclinez la manette, désormais tenue légèrement par son extrémité supérieure, jusqu'à ce que la fente apparaisse nettement à la profondeur de l'œil à observer.
10. Le déplacement horizontal de la base peut être bloqué en serrant la vis de blocage de la base. Voir la figure 14.

REMARQUE : bloquez la base chaque fois que la lampe n'est pas utilisée.

11. Réglez la largeur de la fente en tournant le bouton de largeur et de rotation de la fente, d'un côté ou de l'autre de l'instrument. Voir la figure 15.

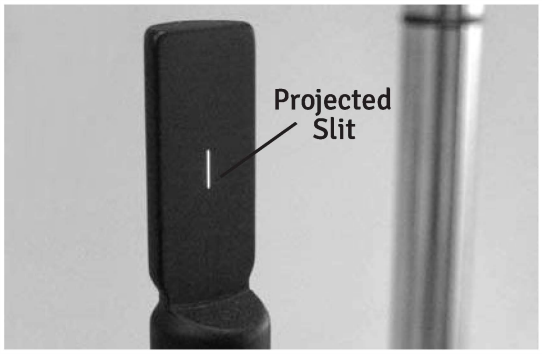


Figure 12. Mise au point sur la fente

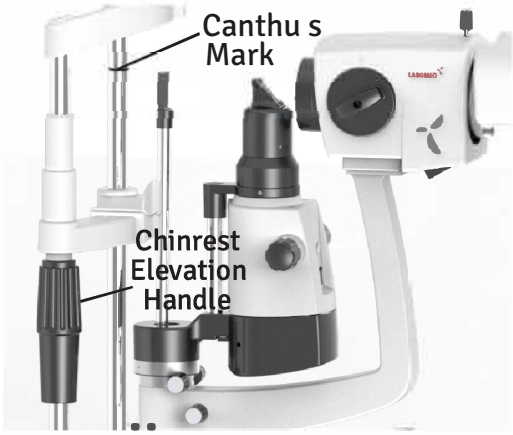


Figure 13. Hauteur du patient



Figure 14. Réglage de la hauteur

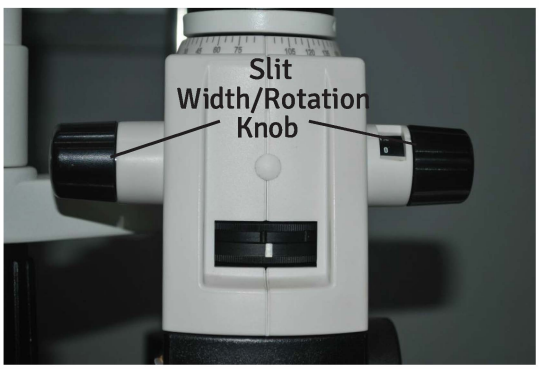


Figure 15. Réglage de la largeur de fente

MODE D'EMPLOI (suite)

UTILISATION (suite)

12. L'angle entre le système d'éclairage et le microscope peut varier de 0° à 90° vers la gauche ou vers la droite. Voir la figure 16.
13. L'angle d'éclairage est indiqué sur l'échelle du bras de la lampe à fente. Voir la figure 17.
14. Modifiez le grossissement en tournant le sélecteur de grossissement de l'ensemble microscope. Voir la figure 16.



Figure 16. Angle d'éclairage

LONGUEUR DE LA FENTE

Réglez la longueur de la fente en tournant le sélecteur de longueur de fente. Le sélecteur comporte cinq positions : 0,6 ; 5,8 ; 9 et 13,5 mm de diamètre, et réglage continu
de 1,5 à 12,0 mm. Elles sont crantées. Voir la figure 18.



Figure 17. Échelle de l'angle d'éclairage

SÉLECTEUR DE FILTRES

Le sélecteur de filtres comporte quatre positions crantées, repérées par des couleurs indiquant le filtre actif. Voir la figure 18. Les repères de couleur sont les suivants :

Point bleu = bleu cobalt
Point rouge = anticalorique
Point blanc = ouvert
Point vert = anérythre

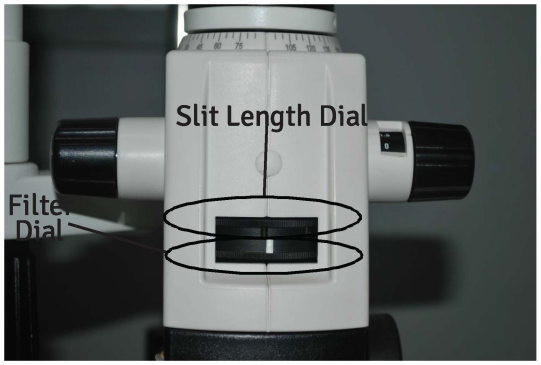


Figure 18. Filtres et longueur de fente

FILTRE JAUNE (FILTRE WRATTEN)

Le filtre jaune de la lampe à fente est idéal pour détecter les colorations discrètes dues à l'interaction des solutions avec les lentilles de contact en hydrogel. Le filtre peut servir à la détection précoce des colorations cornéennes ponctuées dues à l'interaction entre lentille de contact et solution, à la détection précoce de la corrélation entre les symptômes du patient et les signes du syndrome de l'œil sec, et à une meilleure visualisation des images fluorescéiniques des lentilles rigides perméables aux gaz (RGP). Voir (A), figure 16.

ROTATION DE LA FENTE

Pour faire pivoter la fente, saisissez le bouton de largeur et de rotation de la fente et tournez le corps de la fente vers la gauche ou vers la droite. Le degré de rotation est indiqué sur l'échelle de rotation de la fente située au-dessus du corps de la fente. Voir la figure 19.

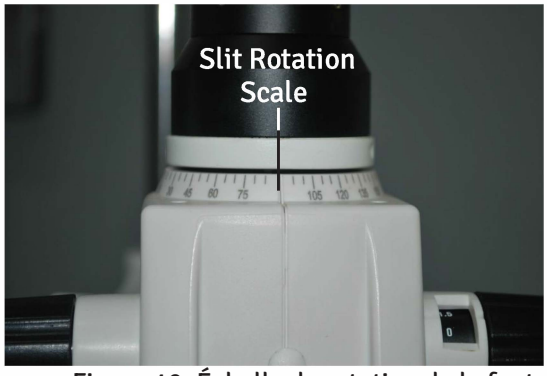


Figure 19. Échelle de rotation de la fente

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

AVERTISSEMENT : RISQUE DE CHOC ÉLECTRIQUE. DÉBRANCHEZ TOUJOURS LE CORDON D'ALIMENTATION DE LA PRISE MURALE ET DE L'INSTRUMENT AVANT D'EFFECTUER L'UNE DES PROCÉDURES D'ENTRETIEN SUIVANTES.

NETTOYAGE EXTÉRIEUR

Nettoyez les surfaces extérieures de cet instrument avec un chiffon doux et propre humecté d'une solution détergente douce (1 cc de liquide vaisselle pour un litre d'eau propre, filtrée à moins de 5 microns). Voir la figure 20.



Figure 20. Nettoyage de l'unité principale

APPUI-FRONT ET MENTONNIÈRE

Pour des raisons d'hygiène, essuyez l'appui-front avec une lingette imbibée d'alcool et changez le papier de mentonnière après chaque patient.

NETTOYAGE DE LA PLAQUE GUIDE

Si la plaque de guidage est sale, la base de la lampe à fente peut sembler rugueuse lors des déplacements. Nettoyez la plaque de guidage avec un chiffon doux légèrement humecté d'eau savonneuse douce.

REMPLACEMENT DE LA LED

AVERTISSEMENT : NE RETIREZ JAMAIS UNE LED QUI VIENT D'ÊTRE UTILISÉE, CAR ELLE PEUT ÊTRE TRÈS CHAUDE. ATTENDEZ QU'ELLE AIT REFROIDI.

AVERTISSEMENT : NE TOUCHEZ JAMAIS UNE LED À MAINS NUES, CAR LES TRACES DE DOIGTS RÉDUISENT LA DURÉE DE VIE DE LA LED.

1. Coupez l'alimentation de l'instrument.

2. Retirez le circlip avec une pince à circlips, indiqué par « A ». Voir la figure 24.

3. Soulevez avec précaution le boîtier d'éclairage.

4. Retirez le couvercle de la lampe en dévissant les quatre vis avec un tournevis, indiquées par « B ». Voir la figure 25.

5. Dévissez les deux vis Allen M3 avec une clé Allen de 2,5 mm, indiquées par « C », pour retirer le dissipateur thermique. Voir la figure 26.

6. Séparez la LED du dissipateur thermique en retirant les deux vis indiquées par « D ». Voir la figure 27.

7. Montez la LED neuve et remontez dans l'ordre inverse.



Figure 24

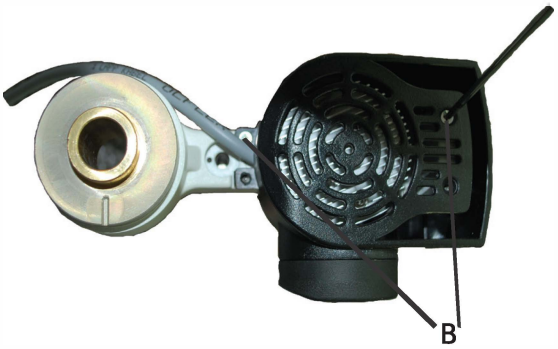


Figure 25

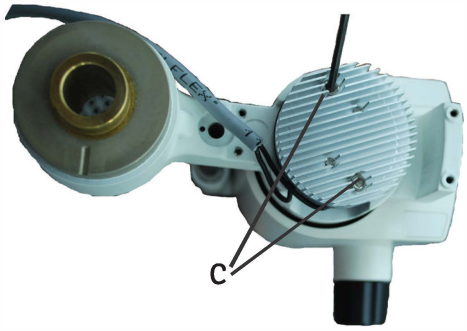


Figure 26



Figure 27

REMPLACEMENT DU FUSIBLE

Remplacez les fusibles du module d'entrée d'alimentation par les fusibles indiqués dans la section Spécifications de ce manuel.

1. Coupez l'alimentation de l'instrument.
2. Appuyez sur la languette supérieure au centre du module d'entrée d'alimentation pour libérer le porte-fusible, puis sortez doucement le porte-fusible en le tenant par ses deux petites languettes. Voir les figures 25 et 26.
3. Ouvrez le couvercle du porte-fusible en le tirant vers le bas. Voir la figure 25.

REMARQUE : les fusibles ressortent à l'ouverture du couvercle, ce qui facilite leur retrait.

4. Placez dans le porte-fusible les fusibles neufs indiqués dans la section Spécifications de ce manuel.
5. Remettez le porte-fusible en place : fermez le couvercle et enfoncez le porte-fusible jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

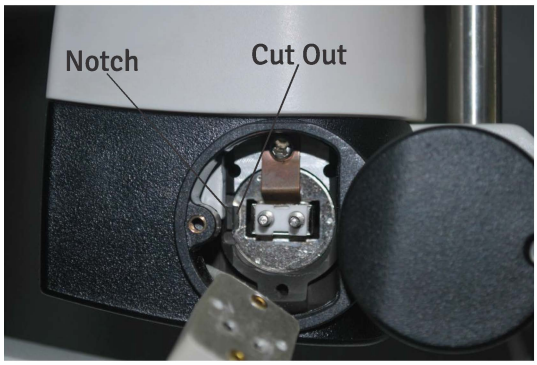


Figure 24. Encoches

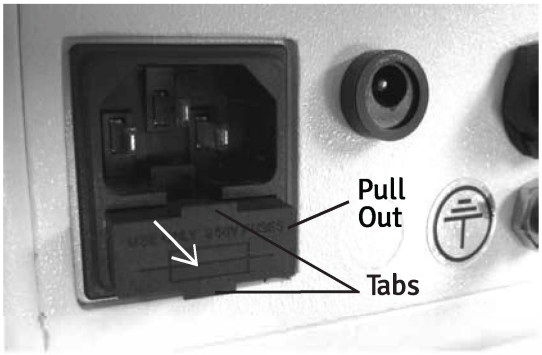


Figure 25. Extraction

Remplacement du voyant de la mentonnière

1. Dévissez le capuchon de la LED. Voir la fig. 27.

2. Retirez la LED défectueuse et montez la LED neuve (voir la fig. 27a). Revissez le capuchon de la LED.

REMARQUE : si la LED neuve ne s'allume pas à la mise sous tension, retirez-la et remontez-la en inversant la polarité.

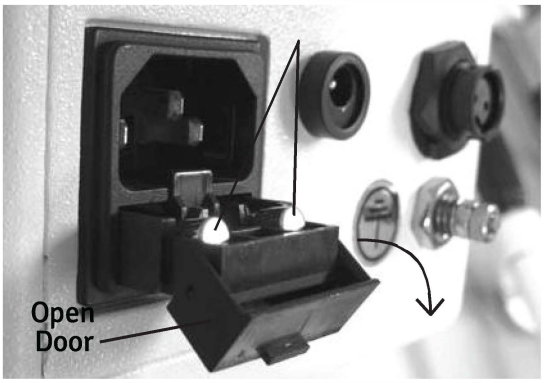


Figure 26. Ouverture du porte-fusible

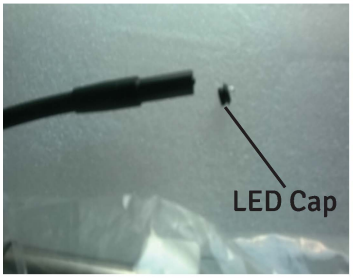


Figure 27. LED de fixation



Figure 27a. LED de fixation

DÉPANNAGE

Le tableau suivant répertorie quelques problèmes courants de la lampe à fente eVO 300 et les mesures à prendre pour y remédier. Si les problèmes persistent, contactez LABOMED aux coordonnées indiquées dans la section Introduction de ce manuel.

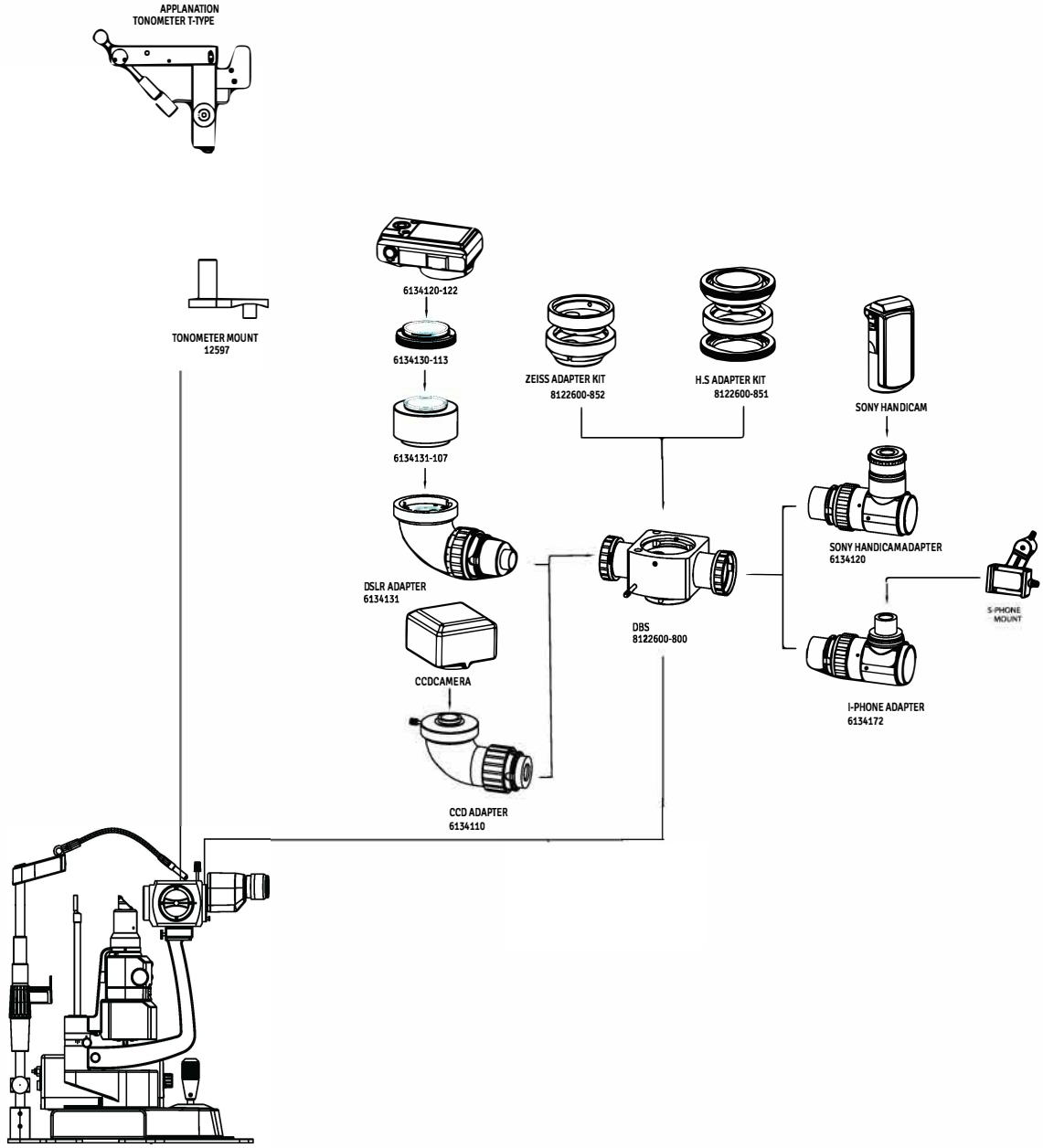
Tableau des erreurs courantes

PROBLÈME	CAUSE PROBABLE	SOLUTION POSSIBLE
La lampe ne s'allume pas.	Alimentation incorrecte de la lampe à fente eVO 300.	Vérifiez que la prise fournit une alimentation correcte.
	Cordon d'alimentation défectueux.	Remplacez le cordon d'alimentation.
	Bloc d'alimentation défectueux.	Remplacez le bloc d'alimentation.
La lampe à fente ne se déplace pas.	Butée en caoutchouc peut-être fixée sous la manette.	Retirez la butée en caoutchouc.
	Vis de blocage de base peut-être serrée.	Desserrez la vis de blocage de la base.
Déplacement irrégulier de la base.	Butée en caoutchouc peut-être fixée sous la manette.	Retirez la butée en caoutchouc.
	Roulements peut-être endommagés.	Remplacez la base.
	Arbre peut-être endommagé.	Remplacez la base.
La lumière de fixation ne s'allume pas.	Câble de fixation non branché. Bloc d'alimentation défectueux.	Branchez bien le câble de fixation. Remplacez le bloc d'alimentation.
Fente double visible dans le microscope.	Microscope non mis au point sur la tige de mise au point avant utilisation.	Installez la tige de mise au point et vérifiez que le microscope est mis au point sur celle-ci.

La liste de contrôle suivante énumère les points à évaluer pour déterminer si la lampe à fente eVO 300 nécessite une intervention technique.

- Vérifiez que l'extérieur de la lampe à fente n'est pas endommagé et qu'aucun composant ne manque.
- Vérifiez que le cordon d'alimentation n'est pas endommagé.
- Testez la lampe en réglant la lumière sur sa luminosité maximale, puis sur sa luminosité minimale.
- Vérifiez le bon fonctionnement de tous les interrupteurs.
- Vérifiez les filtres en passant par toutes les positions.
- Vérifiez la roue de fentes en passant par toutes les positions.
- Vérifiez le déplacement de la base.

CONFIGURATION DU SYSTÈME



SPÉCIFICATIONS

Numéro de catalogue 8126200-795

Dimensions physiques

Dimensions :
Hauteur : 19,8 po (50,2 cm)
Largeur : 10,5 po (26,7 cm)
Profondeur : 14,0 po (35,6 cm)

Poids sans emballage : 23,0 lb (10,4 kg)
Poids avec emballage : 52 lb (23,64 kg)

Caractéristiques électriques
Tension : 100-240 V CA
Puissance absorbée : max. 50-75 VA
Fréquence : 50/60 Hz
Fusibles : T 2,5 AH 250 V
LED 5 W.

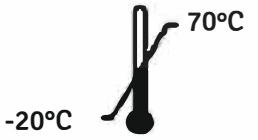
Conditions de fonctionnement

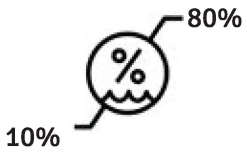
Environnement

Les conditions ambiantes sont les suivantes :

En fonctionnement :

Température : 10 °C (50 °F) à 35 °C (95 °F)
Humidité relative : 30 % à 75 %
Pression atmosphérique : 80 kPa (23,6 po Hg) à 106 kPa (31,3 po Hg)





Transport et stockage :

Température : -20 °C (-4 °F) à +70 °C (158 °F).
Humidité relative : 10 % à 80 % (sans condensation)
Pression atmosphérique : 50 kPa (14,8 po Hg) à 106 kPa (31,3 po Hg)



L'exposition aux conditions de température extrêmes indiquées ci-dessus ne doit pas dépasser 15 semaines.

Microscope	Galiléen
Changeur de gross.	Tambour rotatif à 5 positions
Oculaire	**12,5X**
Grossissements	**6,5X ; 10X ; 16X ; 25X ; 40X**
Champ visuel	**37,0 ; 24,0 ; 15,0 ; 9,5 ; 6,0**
Plage d'écart pupillaire	49-78 mm
Réglage dioptrique	**±5**
Éclairage de fente	5 W LED
Largeur de fente	0-13,5 mm
Longueur de fente	0-13,5 mm
Ouvertures de fente	0,6 ; 5,8 ; 9 ; 13,5 mm et en continu de 1,5 à 12,0 mm
Rotation de fente	**0°-180°**
Inclinaisons de fente	5, -10, -15, -20 degrés
Filtres	Anérythre, anticalorique, bleu cobalt

SPÉCIFICATIONS (suite)

COURSES DE DÉPLACEMENT

Longit. (avant/arrière) 100 mm
Latéral (gauche/droite) 107 mm
Vertical (haut/bas) 30 mm
Course mentonnière 80 mm
Dimensions de la table 18 1/2" x 12 10/16" (465 mm x 316 mm)

MISE AU REBUT

Ce produit ne génère aucun résidu dangereux pour l'environnement. En fin de vie, respectez les lois et règlements locaux relatifs à l'élimination de cet équipement.

VERSION DU LOGICIEL

Aucun logiciel n'est installé dans cet appareil.

TABLEAUX CEM

Tableau 201 : recommandations et déclaration du fabricant

Émissions électromagnétiques

Tous les appareils et systèmes

Déclaration du fabricant : émissions électromagnétiques

L'eVO 300 est destiné à l'environnement électromagnétique spécifié ci-dessous. Le client ou l'utilisateur de l'eVO 300 doit s'assurer qu'il y est utilisé.

Essai d'émissions	Conformité	Environnement électromagnétique : conseils
Émissions RF CISPR 11	Groupe 1 Classe A	L'eVO 300 utilise l'énergie RF uniquement pour son fonctionnement interne. Ses émissions RF sont donc très faibles et peu susceptibles de perturber les appareils électroniques voisins.
Harmoniques CEI 61000-3-2	Classe A	L'eVO 300 convient à une utilisation dans tous les locaux autres que domestiques et que ceux directement raccordés au réseau public d'alimentation basse tension alimentant des bâtiments à usage domestique.
Papillotement CEI 61000-3-3	Conforme	

TABLEAUX CEM (suite)

Tableau 202 : recommandations et déclaration du fabricant

Immunité électromagnétique

Tous les appareils et systèmes

Déclaration du fabricant : immunité électromagnétique

L'eVO 300 est destiné à l'environnement électromagnétique spécifié ci-dessous. Le client ou l'utilisateur de l'eVO 300 doit s'assurer qu'il y est utilisé.

Essai d'immunité	Niveau d'essai CEI 60601	Niveau de conformité	Environnement électromagnétique : recommandations
DES CEI 61000-4-2	±6 kV contact ±8 kV air	±6 kV contact ±8 kV air	Sols en bois, en béton ou en carreaux de céramique. Sols synthétiques : humidité relative d'au moins 30 %.
TEB CEI 61000-4-4	±2 kV réseau ±1 kV E/S	±2 kV réseau ±1 kV E/S	La qualité du réseau doit être celle d'un environnement commercial ou hospitalier typique.
Ondes de choc CEI 61000-4-5	±1 kV différentiel ±2 kV commun	±1 kV différentiel ±2 kV commun	La qualité du réseau doit être celle d'un environnement commercial ou hospitalier typique.
Creux/coupures de tension CEI 61000-4-11	>95 % creux 0,5 cycle 60 % creux 5 cycles 30 % creux 25 cycles >95 % creux 5 secondes	>95 % creux 0,5 cycle 60 % creux 5 cycles 30 % creux 25 cycles >95 % creux 5 secondes	La qualité du réseau doit être celle d'un environnement commercial ou hospitalier typique. Si l'utilisateur de l'eVO 300 exige un fonctionnement continu pendant les coupures du réseau, il est recommandé d'alimenter l'eVO 300 par une alimentation sans interruption ou une batterie.
Champ magnétique à la fréquence du réseau 50/60 Hz CEI 61000-4-8	3 A/m	3 A/m	Les champs magnétiques à la fréquence du réseau doivent avoir les niveaux d'un environnement commercial ou hospitalier typique.

TABLEAUX CEM (suite)

Tableau 204 : recommandations et déclaration du fabricant

Immunité électromagnétique

Appareils et systèmes qui ne sont PAS de maintien de la vie

Déclaration du fabricant : immunité électromagnétique

L'eVO 300 est destiné à l'environnement électromagnétique spécifié ci-dessous. Le client ou l'utilisateur de l'eVO 300 doit s'assurer qu'il y est utilisé.

Essai d'immunité	CEI 60601 Niveau d'essai	Conformité (niveau)	Environnement électromagnétique : conseils
RF conduite CEI 61000-4-6	3 Veff 150 kHz à 80 MHz	(V1) = 3 Veff	Ne pas utiliser d'appareils de communication RF portables et mobiles plus près d'une partie de l'eVO 300, câbles compris, que la distance de séparation recommandée calculée avec l'équation applicable à la fréquence de l'émetteur. Distance de séparation recommandée : d=(3,5/V1)(Sqrt P) d=(3,5/E1)(Sqrt P) 80 à 800 MHz d=(7/E1)(Sqrt P) 800 MHz à 2,5 GHz Où P est la puissance de sortie maximale de l'émetteur en watts (W) selon le fabricant de l'émetteur et d est la distance de séparation recommandée en mètres (m). Il convient que les intensités de champ des émetteurs RF fixes, déterminées par une étude électromagnétique du site, soient inférieures au niveau de conformité dans chaque plage de fréquences. Interférences possibles près des appareils avec ce symbole :
RF rayonnée CEI 61000-4-3	80 MHz à 2,5 GHz @ 3 V/m	(E1) = 3 V/m	

Remarque 1 : à 80 MHz et 800 MHz, la plage de fréquences la plus haute s'applique.
Remarque 2 : ces recommandations peuvent ne pas s'appliquer dans toutes les situations. La propagation électromagnétique est affectée par l'absorption et la réflexion des structures, des objets et des personnes.
*Les intensités de champ des émetteurs fixes, tels que les stations de base des radiotéléphones (cellulaires/sans fil) et des radios mobiles terrestres, la radio amateur, la radiodiffusion AM et FM et la télédiffusion, ne peuvent pas être prévues théoriquement avec précision. Pour évaluer l'environnement électromagnétique dû aux émetteurs RF fixes, il convient d'envisager une étude électromagnétique du site. Si l'intensité de champ mesurée à l'emplacement où l'appareil EM ou le système EM est utilisé dépasse le niveau de conformité applicable, il convient d'observer l'appareil EM ou le système EM pour vérifier son fonctionnement normal. En cas de fonctionnement anormal, des mesures supplémentaires peuvent être nécessaires, comme la réorientation ou le déplacement de l'appareil EM ou du système EM.
*Dans la plage de fréquences de 150 kHz à 80 MHz, il convient que les intensités de champ soient inférieures à [V1] V/m.

TABLEAUX CEM (suite)

Tableau 206 : distances de séparation recommandées entre les appareils de communication RF portables et mobiles et l'eVO 300 pour les appareils et systèmes EM qui ne sont PAS de maintien de la vie.

Déclaration du fabricant : immunité électromagnétique

Distances de séparation recommandées entre les appareils de communication RF portables et mobiles et l'eVO 300

L'eVO 300 est destiné à être utilisé dans un environnement électromagnétique dans lequel les perturbations RF rayonnées sont maîtrisées. Le client ou l'utilisateur de l'eVO 300 peut contribuer à prévenir les perturbations électromagnétiques en maintenant une distance minimale entre les appareils de communication RF portables et mobiles (émetteurs) et l'eVO 300, comme recommandé ci-dessous, selon la puissance de sortie maximale de l'appareil de communication.

Puissance de sortie max. de l'émetteur (W)	Séparation (m) 150 kHz à 80 MHz d=(3,5/V1)(Sqrt P)	Séparation (m) 80 à 800 MHz d=(3,5/E1)(Sqrt P)	**Séparation (m) 800 MHz à 2,5 GHz** **d=(7/E1)(Sqrt P)**
0,01	0,1166	0,1166	0,2333
0,1	0,3689	0,3689	0,7378
1	1,1666	1,1666	2,3333
10	3,6893	3,6893	7,3786
100	11,6666	11,6666	23,3333

Pour un émetteur dont la puissance de sortie maximale n'est pas indiquée ci-dessus, la distance de séparation recommandée (d) en mètres (m) peut être estimée avec l'équation applicable à la fréquence de l'émetteur, P étant la puissance de sortie maximale de l'émetteur en watts (W) selon son fabricant. Remarque 1 : à 80 MHz et 800 MHz, la distance de la plage de fréquences la plus élevée s'applique. Remarque 2 : ces recommandations peuvent ne pas s'appliquer dans toutes les situations. La propagation électromagnétique est affectée par l'absorption et la réflexion des structures, des objets et des personnes.

GARANTIE

Ce produit est garanti par Labo America, Inc. contre les défauts de matériaux et de fabrication, dans des conditions normales d'utilisation, pendant une durée d'un an à compter de la date de facturation à l'acheteur initial. (Un distributeur agréé n'est pas considéré comme un acheteur initial.) Dans le cadre de cette garantie, la seule obligation de Labo America, Inc. est de réparer ou de remplacer la pièce ou le produit défectueux, à la discrétion de Labotech/LABOMED.

Cette garantie s'applique aux produits neufs et ne s'applique pas à un produit qui a été manipulé de façon non autorisée, modifié de quelque manière que ce soit, mal utilisé, endommagé par accident ou par négligence, ou dont le numéro de série a été retiré, modifié ou effacé. Elle ne s'étend pas non plus à un produit installé ou utilisé d'une manière non conforme au manuel d'instructions LABOMED applicable, ni à un produit vendu, entretenu, installé ou réparé par une autre entité qu'une usine Labo America, Inc. ou un distributeur agréé LABOMED.

Les lampes, ampoules, tests, cartes et autres articles consommables ne sont pas couverts par cette garantie.

Toute réclamation au titre de cette garantie doit être adressée par écrit à l'usine LABOMED ou au distributeur agréé qui a effectué la vente initiale, accompagnée d'une copie de la facture de l'acheteur.

Cette garantie remplace toute autre garantie, expresse ou implicite. Toute garantie implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier est exclue. Aucun représentant ni aucune autre personne n'est autorisé à assumer d'autres obligations pour un produit LABOMED. Labotech/LABOMED ne saurait être tenu responsable des dommages spéciaux, accessoires ou indirects résultant d'une négligence, d'une violation de garantie, d'une responsabilité stricte ou de tout autre dommage résultant de la conception, de la fabrication, de la vente, de l'utilisation ou de la manipulation du produit, ou s'y rapportant.

GARANTIE RELATIVE AUX BREVETS

S'il est informé rapidement par écrit de toute action intentée contre l'acheteur sur la base d'une allégation selon laquelle l'instrument contrefait un brevet américain, Labo America, Inc. assurera la défense dans cette action à ses frais et paiera les frais et dommages-intérêts accordés dans une telle action, à condition que Labo America, Inc. ait le contrôle exclusif de la défense dans cette action, avec les informations et l'assistance (aux frais de Labo America, Inc.) nécessaires à cette défense, ainsi que de toutes les négociations en vue d'un règlement ou d'une transaction.

MODIFICATIONS DES PRODUITS

Labo America, Inc. se réserve le droit de modifier la conception de ses produits ou d'y apporter des ajouts ou des améliorations sans obligation de les appliquer aux produits fabriqués antérieurement.

RÉCLAMATIONS POUR MANQUANTS

Nous apportons le plus grand soin à la sélection, au contrôle, au double contrôle et à l'emballage afin d'éliminer tout risque d'erreur. En cas d'erreur d'expédition :

1. Examinez attentivement le matériel d'emballage pour vous assurer que rien n'a été oublié par inadvertance lors du déballage de l'appareil.
2. Appelez le distributeur auprès duquel vous avez acheté le produit et signalez le manquant. Le matériel est emballé en usine et rien ne devrait manquer si le carton n'a jamais été ouvert.
3. Les réclamations doivent être déposées dans les 30 jours suivant l'achat.

RÉCLAMATIONS POUR DOMMAGES EN COURS DE TRANSPORT

Notre responsabilité d'expédition prend fin à la remise en bon état au transporteur. Les réclamations pour perte ou dommage en cours de transport doivent être adressées rapidement et directement au transporteur. Si, à la livraison, l'extérieur de l'emballage présente des signes de manipulation brutale ou de dommage, demandez à l'agent du transporteur d'inscrire « Reçu en mauvais état » sur le bon de livraison. Si, dans les **48** heures suivant la livraison, des dommages cachés sont constatés au déballage sans signe extérieur de manipulation brutale, demandez au transporteur d'établir un rapport de « mauvais état ». Cette procédure est nécessaire pour que le distributeur conserve son droit de recours contre le transporteur.

Historique des révisions

N° de rév.	Date de publication	N° DCR	Modif.	Approb.
1.0	**3 mars 2026**			S Bal

LABOMED
ideas for vision

Fabricant : Labotech Microscopes India Pvt. Ltd.
Ventes et distribution :

Labo America Inc.
920 Auburn Court Fremont, CA
94538
U.S.A.
Tél. : 510-445-1257
E-mail : sales@laboamerica.com
www.laboamerica.com

EC REP

Labomed Europe b.v
Essebaan 50
2908 LK Capelle aan den IJs-
sel Pays-Bas
Tél. : +31 (0)10 4584222
E-mail : info@labomedeurope.com
www.labomedeurope.com

CE

DQS Inc.
Labo America Inc.
Registered to ISO 9001:2015
BR Number 10005565

A16372 ISO 13485:2016
LABOTECH MICROSCOPES INDIA Pvt Ltd